

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Date convocation : 28 mars 2023

019-211917604-20230405-DEL_2023_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

Réception par le préfet : 11/04/2023

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU

Délibération n° 2023-12

Affectation des résultats de fonctionnement budget principal exercice 2022

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2023

Considérant les éléments suivants :

**Pour
mémoire**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	258 626,05
Résultat d'investissement antérieur reporté	-48 453,90

**Solde d'exécution de la section d'investissement
exercice**

2022

Résultat de l'exercice	18 648,35
Résultat antérieur	-48 453,90
Solde d'exécution cumulé (001)	-29 805,55

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	354 770,40
Recettes	87 360,00
Solde des restes à réaliser	-267 410,40

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-29 805,55
Rappel du solde des restes à réaliser	-267 410,40
Besoin de financement de l'investissement	-297 215,95

**Résultat de fonctionnement à
affecter**

7. 1. 2. Documents budgétaires

Résultat de l'exercice
Résultat antérieur

205 608,05
258 626,05

Total à affecter	464 234,10
-------------------------	-------------------

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'affecter le résultat cumulé comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (au compte 1068 IR)	297 215.95
Report excédentaire en fonctionnement (au compte 002 FR)	167 018.15

Membres : 15
Présents : 13
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, F. Agnoux